

## Avis aux porteurs transmis par Euroclear et mis en ligne sur le site internet de Sanso Investment Solutions

Paris, le 04/04/2022

**Objet : Augmentation des frais de gestion de la part I (FR0011256627) du fonds Sanso Patrimoine.**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts I (FR0011256627) du fonds Sanso Patrimoine .

### 1- Les changements qui vont intervenir dans votre fonds

Nous vous informons des changements suivants :

➤ **Augmentation des frais de gestion**

La société de gestion a décidé d'augmenter les frais de gestion financière de la Part I de 0.40% à 0.80% de l'actif net de la part.

Ainsi, les frais de gestion totaux de la Part I sont portés de 0.60% (0.40% de frais de gestion financière + 0.20% de frais de gestion administrative externe) à 1.00% (0.80% de frais de gestion financière + 0.20% de frais de gestion administrative externe).

### 2- Informations importantes

Aucun changement n'intervient sur la stratégie d'investissement du fonds et le profil rendement – risque.

### 3- Calendrier de mise en œuvre des changements

Ces changements prendront effet à compter du 20/04/2022.

**Si vous en acceptez les termes, cette opération n'implique aucune démarche spécifique de votre part.**

**Si toutefois les modifications ne vous convenaient pas, il vous est possible de demander le rachat de vos parts sans frais pendant une durée de trente jours, à compter de la date d'envoi de la présente lettre.**

### 4- Impacts des changements sur le profil rendement / risque et sur les frais

Modification du profil rendement/risque :	<b>NON</b>
Augmentation du profil rendement/risque :	<b>NON</b>
Augmentation potentielle des frais :	<b>NON</b>

### 5- Impact des changements sur la fiscalité

Ces changements n'ont pas d'impact sur la fiscalité des porteurs de parts.

6- **Principales différences sur le fonds que vous détenez actuellement et sur le fonds futur**

	Avant mutation	Après mutation
Frais de gestion financière Part I - FR0011256627	0.40% de l'actif de la part	0.80% de l'actif de la part
Frais de gestion administrative Part I - FR0011256627	0.20% de l'actif de la part	Inchangés

7- **Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur**

Nous vous recommandons de consulter le prospectus ainsi que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du fonds sur le site internet [www.sanso-is.com](http://www.sanso-is.com) ou d'en faire la demande auprès de :

SANSO Investment Solutions - 69 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS  
[contact@sanso-is.com](mailto:contact@sanso-is.com) / 01 84 16 64 36

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Si vous souscrivez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

**En revanche, si vous ne souhaitez pas participer à cette opération, vous pouvez demander le rachat sans frais de vos parts.** Cette possibilité vous sera toujours offerte, le fonds ne facturant pas de commission de rachat.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

David Kalfon  
Président